



## Annulation pré reconnaissance de naissance

Par **Sand108**, le **09/11/2019** à **09:58**

Bonjour

j'ai fait une pré reconnaissance de naissance en mairie puisque le papa n'était pas décidé à m'accompagner puis il est revenu.  
Comment peut-on maintenant ajouter son nom? juste aller ensemble en mairie cela suffit-il ?  
et également nous déménageons, donc l'enfant sera déclaré dans une autre commune,  
comment annuler la pré-reconnaissance en mairie?

merci infiniment

Par **amajuris**, le **09/11/2019** à **11:51**

bonjour,

sur l'acte de reconnaissance de paternité, il n'est pas mentionné le nom et le prénom du futur enfant.

voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F887>

salutations